



Montpellier, le lundi 12 juin 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

## CIRCULATION ROUTIERE PERTURBEE

### Au passage de la course cycliste La Route du Sud le 15 juin 2017 de Villeveyrac à Saint-Pons-de-Thomières

La Route du Sud cycliste traversera le département de l'Hérault le 15 juin 2017 lors de sa première étape : de Villeveyrac à Saint-Pons-de-Thomières (180 km).

Départ des coureurs de l'Abbaye de Valmagne (Villeveyrac) à 12 H. La caravane publicitaire (35 véhicules) partira à 10 h 30. Les premiers coureurs arriveront à partir de 16 h 10 à Saint-Pons de Thomières.

La circulation routière sera perturbée sur la zone de passage de la course cycliste en raison de la **fermeture totale à la circulation des axes empruntés** pour une durée de 30 minutes entre le passage du premier coureur et jusqu'à la fin du peloton.

Compte tenu des difficultés de circulation attendues, il est fortement recommandé à tous les usagers de la route d'anticiper ou de reporter ses déplacements le 15 juin 2017 de 10 h à 17 H 30, en particulier au niveau des secteurs de :

- RD 613 et RD 913 entre Montagnac et Pézenas
- Traversée de Pézenas
- Echangeur 59 – Pézenas Nord sur l'A 75
- Echangeur 61 – Pézenas Sud
- Traversée de Saint-Pons-de-Thomières
- RD 612 liaison interdépartementale Hérault/Tarn

L'itinéraire complet et les horaires de passage de « La Route du Sud cycliste » sont disponibles sur le site officiel de l'épreuve : [La Route du Sud cycliste](#)

**Contact presse** : Service départemental de la communication interministérielle  
04 67 61 61 25 - [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site internet : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

